



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Chambre des salariés se dote d'une nouvelle infrastructure ultra moderne pour mieux répondre aux besoins des salariés**

**Bonnevoie, le 11 septembre 2017-** la Chambre des salariés (CSL) a célébré, ensemble avec la Coopérative Casino Syndicat (CAS), la fête du bouquet pour leur commun projet de construction : le nouveau bâtiment de la CSL et de la FNCTTFEL - Landesverband à Bonnevoie, en présence du président de la CSL, Jean-Claude REDING, du président de la Chambre des députés, Mars DI BARTOLOMEO, du directeur de la CSL, Norbert TREMUTH et du président honoraire de la FNCTTFEL, Guy GREIVELDING.

#### **L'objectif du bâtiment**

En 2014, le comité de la CSL a décidé de construire un nouveau site de la CSL principalement destiné aux activités de formation sur le même îlot que le Casino syndical de Bonnevoie. Ces dernières sont actuellement gérées au site de la rue de Bragance à Hollerich, une construction datant début des années 70 située dans un quartier résidentiel et ne présentant pas les mêmes avantages que le quartier de Bonnevoie, qui est un quartier en pleine évolution, jeune, dynamique, multiculturel et doté de connexions optimales aux transports publics.

Le nouveau site CSL sera non seulement « un lieu de formation, mais également un lieu d'échange vivant, un endroit qui se veut être le symbole de concepts et de visions au service du « salariat » » comme le souligne M. Jean-Claude Reding, lors de son allocution.

#### **Quelques données techniques générales sur le bâtiment**

- 4'340m<sup>2</sup> de surface hors-sol, répartis sur 4 étages
- 1'600m<sup>2</sup> de surface sous-sol
- capacité d'accueil total : 485 personnes
- une salle de conférence pour 100 personnes
- un espace social avec terrasse pour 100 invités
- 9 salles dont 7 dédiées explicitement à des activités de formation
- 35 bureaux.

Le nouveau bâtiment multifonctionnel sera être opérationnel dès l'automne 2018.

Luxembourg, le 12.09.2017

communiqué N°11

